

sacrifices druidiques ; elles restaient entourées d'une admiration superstitieuse et une terreur, maintenue par de fantastiques et cruelles légendes, leur valait en secret des hommages naïfs.

Le point de vue, à ce sommet, est un des plus agréables qui soient capables d'enchanter et de reposer les regards. L'altitude, sans être pourtant très élevée, permet d'atteindre de l'aiguille du Boussièvre, le géant de la chaîne de Tarare, aux massifs contreforts de Pierre-sur-Haute et aux noires cimes du Velay, étagées derrière Saint-Bonnet et Verrières ; la plaine que le fleuve élargi partage, en la coupant de ses méandres gracieux, se découvre tout entière, des gorges de Saint-Victor à la digue de Piney. Si peu préparé que l'on soit, par tempérament ou par volonté, à jouir de la nature et de ses charmes, un tel spectacle saisit l'âme et l'élève ; il soutient ses méditations, et devant une page aussi ample et aussi belle du livre de la création, on adore, plus librement l'infinie Sagesse, qui la déploie avec autant de puissance que d'agrément. Il m'en coûterait d'apprendre que l'archevêque, plus homme d'action, il est vrai, que contemptif, demeurât toutefois insensible à un aussi magnifique panorama et ne fût pas provoqué, en l'admirant, à répéter le mot du Psalmiste, si souvent répété dans l'office du chœur : *Mirabilis in altis Dominus !*

Quoique l'acte, signalant sa présence à Jas, ne soit daté que par la formule assez vague des deux règnes de Philippe I<sup>er</sup>, en France, et de l'empereur d'Allemagne, Henri IV, dans la Bourgogne, des inductions et des rapprochements, puisés du reste à la même source, c'est-à-dire dans plusieurs chartes du Cartulaire, permettent d'arriver à plus de précision et de s'arrêter aux premières semaines de l'année 1096. Le prélat avait assisté au concile de Clermont,